

Ecrit par le 18 mai 2026

Pompiers de Vaison-Ventoux : Le calendrier 2026 est arrivé



Lors du dernier Bureau de la Communauté de communes Vaison Ventoux, [les sapeurs-pompiers de Vaison-la-Romaine](#) ont dévoilé leur calendrier 2026 aux élus intercommunaux.

Ce calendrier, attendu chaque fin d'année, symbolise l'engagement des hommes et des femmes du feu auprès de leurs concitoyens, tout en contribuant au financement d'actions sociales et à la cohésion des équipes. Au-delà de l'image, c'est une invitation à comprendre et à soutenir le rôle crucial des sapeurs-pompiers sur le territoire.

Ecrit par le 18 mai 2026

Un rituel annuel, entre tradition et reconnaissance

Devant les maires de l'[intercommunalité](#), le [lieutenant Guillaume Aluigi](#), chef du Centre de secours de Vaison-la-Romaine, et le [capitaine Thomas Brocher](#), nouveau chef de compagnie, ont présenté le calendrier 2026, expliquant sa distribution prochaine auprès de la population. Cette démarche a permis aux élus de saluer l'investissement des sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires, pour la sécurité quotidienne des habitants.

Depuis la seconde guerre mondiale

Dans de nombreuses communes françaises, la distribution des calendriers par les sapeurs-pompiers constitue une tradition qui remonte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : un moyen de remercier ceux qui consacrent leur temps à la protection de tous, de véhiculer les valeurs de solidarité et de renforcer le lien entre la caserne et les foyers.



Le Bureau des maires de l'intercommunalité, Copyright Vaison-Ventoux

Écrit par le 18 mai 2026

Une contribution libre

À Vaison-Ventoux, comme ailleurs, le calendrier n'est pas vendu à un prix fixe mais proposé contre une contribution libre. Ce geste permet aux citoyens d'exprimer leur reconnaissance tout en soutenant les 'amicales' locales, associations de sapeurs-pompiers qui financent des activités sociales, la prise en charge de familles en difficulté ou encore des moments de cohésion de l'équipe. Les tournées se déroulent généralement en binôme et en tenue officielle, avec présentation de la carte professionnelle, afin d'éviter toute confusion avec des démarches frauduleuses.

Une tradition populaire porteuse de sens

La distribution du calendrier est également un moment d'échange et de visibilité. Elle rappelle l'importance du maillage territorial des services de secours et l'investissement des volontaires qui concilient cette mission avec une activité professionnelle.

Des élus reconnaissants

Les élus de la Communauté de communes Vaison Ventoux ont remercié les sapeurs-pompiers pour leur courage quotidien et encouragent la population à réserver un accueil chaleureux aux pompiers lors de leurs tournées dans les foyers.

Mireille Hurlin

Le calendrier des pompiers déjà entre les mains des Bollénois

Ecrit par le 18 mai 2026



La fin de l'année arrive à grands pas, et la tradition du calendrier des pompiers aussi ! Comme chaque année depuis 1946, toutes les amicales de sapeurs-pompiers présenteront leur calendrier aux habitants, et la commune Bollène de déroge pas à la règle.

Après le thème d'Astérix et Obélix pour le calendrier de 2021 et le cinéma pour celui de 2022, le calendrier de 2023 propose 12 pochettes de disques cultes qui ont été revisités par les sapeurs-pompiers de Bollène. A cette occasion, le maire de la commune, Anthony ZILIO, a rendu visite aux soldats du feu, s'est vu remettre le calendrier par la Capitaine Laureen Dunand, et a remercié tous les sapeurs-pompiers bollénois pour leurs actions et leur implication quotidienne au service de la population.

Ecrit par le 18 mai 2026



DR

V.A.

(Vidéo) Rencontre avec les artistes, ça bouge avec Artothèque !

Ecrit par le 18 mai 2026



Artothèque accueille 220 adhérents dont beaucoup sont des artistes établis dans le Luberon tels que des peintres, des sculpteurs et des photographes, dont des célébrités mondialement connues. François Cance, président de l'association -qui a pour but de promouvoir l'art contemporain- organise, tout au long de l'année, des visites d'ateliers d'artistes, des expositions, des rencontres ainsi que des conférences. Il dévoile son calendrier 2022 et se remémore les aventures vécues en 2021.

«Ce que je recherche ? Interroge François Cance, La liberté dans la création. J'ai travaillé 35 ans chez BNP Paribas, lorsque j'avais besoin de m'échapper de ma vie professionnelle, je téléphonais à des sculpteurs, des peintres, des photographes et j'allais passer une heure avec eux dans leur atelier. C'était pour moi une véritable respiration que de côtoyer un créateur.»

Lors d'un mariage à Dakar

«Un jour, lors d'un mariage à Dakar, je feuillette une revue locale et je tombe sur un article évoquant Ousmane Sow. Je l'appelle et passe une heure avec lui. Je l'ai revu 15 ans après alors que Jean-Paul Blachère créait sa [fondation d'entreprise](#) éponyme pour participer au développement de l'Afrique en aidant à la création contemporaine et la promotion de ses artistes. Le monde sert à ça : établir des contacts.»

Dans l'avion

«Un jour, alors que j'étais en avion, au lieu de prendre un journal ou une revue, je me suis mis à converser avec la personne assise à côté de moi. Cette dame férue d'art avait possédé une galerie à

Ecrit par le 18 mai 2026

Barcelone. Elle était devenue l'assistante de Marc Albouy président d'Electra-EDF à Paris. Je lui parle du sculpteur [Pollès](#) dont je me suis beaucoup occupé. Je lui explique que l'artiste fond lui-même ses pièces -ce qui est très rare- en Toscane à côté de Pietrasanta. Je lui précise qu'il est en train de travailler sur un pantographe électronique ce qui engage un certain coût. Elle me répond qu'elle va en parler à son patron.»



François Cance lors de l'assemblée générale d'Artothèque au Phébus à Joucas qui a réuni 120 membres. L'association en compte 220.

Electra-EDF

«Un mois après, Marc Albouy me rappelle. Nous prévoyons de passer trois jours en Toscane pour rencontrer Pollès et voir ses œuvres. Nous avons participé à une fusion. Lorsque Marc Albouy a vu le pantographe il a décidé de diligenter un ingénieur pour la mise en œuvre la partie électronique électronique ce qui a conduit à déposer un brevet EDF-Pollès*. Six mois après, il me joint à nouveau pour me donner le contact d'une de ses amies qui s'occupe de Bagatelle, à Paris évoquant la possibilité d'une exposition. C'est ainsi, il y a 15 ans, que Pollès a été exposé à l'Orangerie, il y avait le pantographe manuel et aussi l'électronique, la projection du film sur la fusion -à l'initiative de Marc Albouy qui l'avait

Ecrit par le 18 mai 2026

commandé-. Tout cela a été réalisé grâce à Marc Albouy et, avant lui, grâce aux contacts humains.»

*Dans les années 1990, le sculpteur Pollès a développé, en collaboration avec le centre de recherche EDF, un pantographe électrique utilisant, pour la première fois, une pointe de touche électronique enregistrant le point de contact avec la matière et ses coordonnées. Source Note technique [Lithias](#) sur la 3D.

Pourquoi ?

«Lorsque j'ai pris ma retraite il y a 25 ans, j'avais envie de rassembler des artistes, c'est devenu l'association Artothèque. Nous étions 30. Puis à ces artistes se sont greffés des amis. L'association a pris de l'ampleur au fur et à mesure des rencontres organisées au [Domaine de la Citadelle](#) à Ménerbes, à la Maison [Dora Maar](#), au [Château de la Nerthe](#) à Châteauneuf-du-Pape. J'ai eu la chance d'obtenir des lieux de grande qualité qui ont trouvé leur public, les gens sont venus et ont demandé à adhérer à l'association. Tout cela s'est fait simplement, amicalement, au gré de contacts.

En 2022

A l'heure où nous écrivons nous ne savons pas si le programme qui suit sera maintenu. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de l'association pour en avoir confirmation. Éternel optimiste, homme bienveillant et grand amoureux de l'art –plutôt contemporain-, François Cance a prévu de fêter le gâteau des rois dimanche 30 janvier à 16h chez le peintre William Hanon, 92 rue de la République à Apt.

Dimanche 24 avril nous ferons un pique-nique chez Christiane Filliatreau à Bioux, chemin de l'Oratoire, pour y découvrir ses sculptures et poteries.

Samedi 21 mai à 15h, Pierre Brun se prêtera à une visite de la manufacture Brun de Vian-Tiran à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Dimanche 29 mai, Christian Desailly à Gordes exposera 6 artistes Nanou et Bernard Autin, Christine Bozza, Marine Guillemot, Marc Nucera et Jacques Salles.

Dimanche 12 juin Julien Allègre, sculpteur, ouvrira son atelier situé chemin de Cairanne, 382 Zac camp Bernard à Sablet.

Au cours de l'été Hans Silvester, photographe –qui a notamment photographié des poules dans le monde entier-, le chef Xavier Mathieu étoilé au guide Rouge Michelin pour le [Phébus à Joucas](#) et un conférencier évoqueront le bien-être animal.

Vendredi 9 septembre [Babouchka à Coustellet](#) accueillera les peintures et gravures de Fabienne Péry-Meylan.

En octobre prochain, Denis Brihat exposera ses photos à la Librairie [le Bleuet à Banon](#).

Enfin, en novembre aura lieu l'assemblée générale qui se déroulera dans le nouveau bâtiment de la [Lustrerie Mathieu](#) 432 Route de Croagne à Gagas.

En 2021

Les adhérents d'Artothèque ont ainsi visité les ateliers de Sylvia Tailhandier. En mai et septembre dernier la librairie Le bleuet à Banon a exposé des sculptures de Marc Nucera et les photos d'Eric Meylan. Toujours en mai dernier un pique-nique s'est tenu chez le peintre Eva Vorfeld à Bioux pour découvrir ses oeuvres. En juin, à l'Isle-sur-la-Sorgue, il était question de rencontrer Nanou peintre et Bernard Autin, sculpteur. Ce même mois, le photographe et journaliste François Bringer a ouvert 4 jours son atelier à Bonnieux. En juin, les époux Canat, dans leur propriété de Ménerbes ont accueilli une expo

Ecrit par le 18 mai 2026

du peintre Galatioto et des photos d'Alain Wieder autour du parc de sculptures de Joël Canat. En juillet, le mas de Sudre a mis en scène les œuvres du peintre Philippe d'Orsay, les sculptures de Bérengère d'Orsay et les sculptures animalières d'Olivia Trégaut. En août c'était au tour de Marie-Laure Gérard-Becuwe d'exposer ses sculptures au Phébus à Joucas. En septembre dernier, c'est lors d'un pique-nique chez elle, à Gargas, que Claudine Borsotti, laissa découvrir ses sculptures aux adhérents.

Les infos pratiques

Artothèque. Promotion de l'art et des artistes. François Cance. 06 80 05 53 07. artothèquecance@orange.fr

Commerces et restaurants : calendrier et conditions de déconfinement



Alors que la deuxième phase du déconfinement et la réouverture des lieux non-essentiels approche, Matignon a divulgué les détails des prochaines étapes. Tour d'horizon des mesures concernant les commerces et les restaurants.

Écrit par le 18 mai 2026

Les commerces

Le 19 mai sonne la fin de la liste des commerces essentiels et non essentiels. Tous les commerces pourront rouvrir et devront respecter une jauge d'un client tous les 8m². Les plus petits commerces seront en mesure d'accueillir qu'une seule personne à la fois. A partir du 9 juin, les commerces verront la jauge de public abaissée à 4m² par client en intérieur. A partir du 30 juin, les limites de jauges seront entièrement levées. Toutefois, dans les centres commerciaux, un protocole sanitaire renforcé devra respecter la jauge d'une personne pour 10m², ainsi qu'un renouvellement de l'air puissant à l'aide de centrales d'aération performantes.

Les restaurants

Seuls les restaurants et les cafés avec terrasse pourront rouvrir à partir du 19 mai. Conformément aux mesures de distanciation, les établissements pourront accueillir à 50% de leur capacité et les tables ne dépasseront pas six personnes. Autre nouveauté : les restaurants d'hôtel auront le droit d'accueillir les clients sur leurs terrasses entièrement rouvertes. A partir du 9 juin, les cafés et les restaurants pourront à nouveau accueillir des clients à l'intérieur des salles, sur des tables de six personnes maximum et dans le respect du protocole sanitaire. A partir du 30 juin, les limites de jauge dans les établissements recevant du public seront levées. Les restaurants et bars en intérieur recevront à 100% de leur capacité d'accueil (service au bar inclus).

Pour rappel : les centres commerciaux du Vaucluse

Malgré la première phase du déconfinement, les centres commerciaux et galeries marchandes attenantes de plus de 10 000 m² restent fermés en Vaucluse jusqu'au 18 mai prochain. Dans le département, cette décision concerne ainsi les magasins suivants :

- le centre commercial Cap sud à Avignon
- Castorama Avignon
- Ikea Vedène
- Leroy Merlin Le Pontet
- Alinéa Le Pontet
- la galerie marchande Mistral 7 à Avignon
- la galerie marchande Avignon-nord
- la galerie marchande Carrefour-Courtine Avignon
- la galerie marchande Leclerc Apt
- la galerie marchande Auchan Cavaillon
- la galerie marchande Hyper U Pertuis
- la galerie marchande Carrefour Orange
- la galerie marchande Leclerc Carpentras
- la galerie marchande Leclerc Bollène
- la galerie marchande Leclerc Valréas

Ecrit par le 18 mai 2026

Ouverture des commerces le dimanche ?

Afin de compenser le manque à gagner résultant des semaines de fermeture, certains commerçants réclament l'autorisation d'ouvrir le dimanche. Une requête à laquelle le ministre de l'économie Bruno Le Maire se dit favorable. « Nous allons regarder cela avec Elisabeth Borne, mais c'est une demande qui me paraît parfaitement légitime. Je me mets à la place de tous ces commerçants, qui ont perdu énormément de chiffre d'affaires pendant ces mois de fermeture, ils veulent redémarrer vite et fort. Surtout, tous ceux qui veulent travailler doivent pouvoir le faire » a-t-il ainsi indiqué lundi dernier sur France Info.

Vente à emporter et limitation de la vente d'alcool

Par ailleurs, la livraison à domicile n'est autorisée que jusqu'à 22h dans le département du Vaucluse. La vente à emporter de boissons alcoolisées sur la voie publique ainsi que dans les bars, restaurants et hôtels, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la vente de repas (article 3-1 du décret du 29 octobre 2020) reste interdite. La consommation d'alcool sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public est également interdite par arrêté préfectoral. Les buvettes et points de restauration debout sont fermés dans les établissements recevant du public debout et/ou itinérant dont l'ouverture n'est pas interdite par le décret du 29 octobre 2020 modifié ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air. La diffusion de musique amplifiée sur la voie publique n'est toujours pas autorisée. Les activités dansantes, dans tous les établissements recevant du public dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou non, demeurent interdites. Les braderies, vides-greniers, brocantes, ventes au déballage et foires sont également interdits.

L.M